



Gatineau
Ville en santé



COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 21 septembre 2017, à 9 h

Salle des Comités, Maison du citoyen, secteur Hull

PRÉSENCES : Madame Louise Boudrias, présidente et conseillère municipale
Monsieur Martin Lajeunesse, conseiller municipal
Monsieur Jean-François LeBlanc, conseiller municipal
Madame Geneviève D'Amours, Ville de Gatineau
Madame Émilie Chasles, Ville de Gatineau
Madame Stéphanie Ayotte, Ville de Gatineau
Madame Roxanne Lauzon, Ville de Gatineau

Madame Isabelle Plante, Service de police de la Ville de Gatineau
Madame Nathalie St-Amour, UQO
Monsieur Marc-André Donato, CISSS de l'Outaouais
Monsieur Jacques Dumouchel, Cégep de l'Outaouais
Madame Mélanie Pilon-Gauvin, Office municipal d'habitation de Gatineau
Madame Kathleen Barrette, STO
Madame Karine Silva, Chambre de Commerce de Gatineau
Madame Julie Legault, Commissions scolaires de Gatineau

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Anick Fortin, Ville de Gatineau

Madame Frédérique Delisle, Loisir Sport Outaouais
Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais
Madame Rebecca Labelle, TROCAO

PUBLIC :

1. MOT DE BIENVENUE

La rencontre débute à 9 h 07.

Madame Louise Boudrias souhaite la bienvenue à tous et souhaite la bienvenue à madame Geneviève D'Amours, nouvellement en poste à la Ville de Gatineau comme chef de section à la planification et au développement des communautés.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Louise Boudrias procède à la lecture de l'ordre du jour.
On demande si des sujets sont à ajouter. On ne propose aucun point.
On demande de présenter Habiter mon quartier avant le point 4.

Il est proposé par madame Karine Silva
Et appuyé par madame Kathleen Barrette

Et résolu que cette commission adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

Adoptée.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU 15 JUIN 2017

Madame Louise Boudrias demande si des modifications sont demandées. Aucune modification n'est proposée.

4. HABITER MON QUARTIER

Monsieur Marc-André Donato fait un rappel de la démarche. Il explique que, comme le projet a maintenant un an, une rencontre de type bilan a eu lieu le 20 septembre dernier avec les agents de développement, les intervenants du CISSS de l'Outaouais, les citoyens engagés et les partenaires. Sur les quatre quartiers soutenus par la démarche, il y en a un seul qui est très actif. Pour les trois autres

communautés, on dénote une difficulté au niveau de la mobilisation ou du moment choisi. Il a été mentionné qu'il est important de mobiliser les ressources humaines et financières en plus de prendre le temps de mettre en place de bonnes pratiques. Monsieur Georges Letarte, le consultant externe impliqué dans la démarche était présent à la rencontre. Celui-ci produira un bilan de mi-parcours qui sera remis au comité de pilotage. Il a été demandé que chacun retourne dans sa communauté et d'interroger sur la façon d'avancer dans les 6 prochains mois. Il est prévu d'avoir une tournée des comités en décembre, le dépôt du bilan de mi-parcours en mars, une deuxième tournée des comités en mai pour terminer avec une rencontre regroupant les 4 communautés.

Madame Kathleen Barrette demande s'il est prévu de développer d'autres quartiers avant la fin du projet pilote. Madame Émilie Chasles mentionne qu'il y a des enjeux au niveau de certains quartiers afin de mener à bien le projet pilote d'une durée de deux ans. Madame Geneviève D'Amours ajoute que le projet doit d'abord se terminer afin de pouvoir poursuivre l'apprentissage en cours. Monsieur Marc-André Donato complète en mentionnant que la démarche permet des apprentissages importants au niveau de la réflexion des intervenants. De plus, la Ville de Gatineau et le CISSS de l'Outaouais avancent dans la même direction.

Madame Roxanne Lauzon enverra le lien du site Web ainsi que celui de la page Facebook du projet.

5. SUIVIS DIVERS

Questionnaire en forme Propel :

Madame Stéphanie Ayotte fait une mise à jour du projet. Plusieurs partenaires travaillent ensemble à mettre en place le questionnaire qui vise à sonder les jeunes sur leurs habitudes en matière d'activités physiques, d'alimentation et de persévérance scolaire. Elle précise que le montage financier est complété. Le comité travaille actuellement à la révision du questionnaire en ajoutant des éléments qui permettront de faire un parallèle avec la démarche du comité jeunesse. Le lien au niveau de la logistique avec les écoles sera développé en novembre et décembre afin que le questionnaire puisse être distribué dans l'ensemble des écoles en janvier et février. Le dépôt des résultats aura lieu en mai ou juin. La stratégie de communication et de diffusion des résultats sera mise en place pour le mois de septembre. Une présentation des résultats sera faite à la Commission Gatineau, Ville en santé en mai ou juin.

Agriculture urbaine :

Madame Stéphanie Ayotte présente les grandes lignes du projet. Il y a eu 140 demandes de licences pour les poules et 36 demandes au niveau des abeilles. On rappelle qu'il y avait 50 licences disponibles pour les poules et 15 pour les abeilles. Il n'y a pas eu beaucoup de plaintes et celles-ci étaient, dans l'ensemble, au sujet de citoyens qui n'avaient pas de licence. Un bon appui aux citoyens a été mis en place avec des spécialistes. Le seul élément digne de mention est que plusieurs citoyens qui avaient fait une demande de licences se sont retirés du projet pilote lorsqu'ils ont réalisé le travail que cela représentait. Toutes ces licences ont pu être redistribuées à d'autres citoyens. Une plateforme Web sur l'agriculture urbaine à Gatineau est actuellement développée et sera mise en ligne en septembre. Madame Louise Boudrias demande à quel moment les résultats seront présentés. L'administration fera un suivi à ce sujet.

Madame Boudrias mentionne qu'il serait intéressant de regarder le dossier des avancées de trottoir en lien avec l'agriculture urbaine.

Dans ma rue, on joue ! :

Madame Stéphanie Ayotte rappelle les démarches pour développer un projet pilote permettant le jeu libre dans certaines rues. Elle mentionne que le comité a reçu l'avis juridique permettant de poursuivre les démarches et que l'adoption du projet de loi 122 facilitera l'avancement du projet. On a développé les critères d'admissibilité, les codes de conduites et le processus d'autorisation. On travaille actuellement les mesures d'atténuation de la vitesse avec l'aide du Service des infrastructures. Le projet sera présenté au comité de la sécurité routière le 24 octobre prochain. Il y a eu des rencontres avec le Service des infrastructures et le Service de police. On travaille à développer un sondage auprès des citoyens qui sera déployé après les élections municipales.

Pause de 9 h 49 à 10 h.

Madame Isabelle Plante arrive à 10 h.

6. RÉVISION DES COMITÉS ET DES COMMISSIONS

Mesdames Louise Boudrias et Geneviève D'Amours désirent informer les membres de l'avancement des travaux de révision des comités et commissions, présenter les dispositions générales des comités et commissions ainsi que les nouveaux statuts et règlements de la CGVS adoptés par le conseil municipal le 4 juillet dernier.

Le rôle des comités et commissions est de suggérer au conseil municipal des orientations sur divers aspects touchants les services aux citoyens ou d'analyser des problématiques et de recommander des solutions au conseil municipal. Pour ce faire, les comités et commissions doivent tenir compte de la diversité des clientèles tels que: les aînés, les familles, les jeunes et la place des femmes dans la vie municipale. Les comités et commissions doivent également tenir compte de l'inclusion sociale,

l'accessibilité universelle, la diversité culturelle, la sécurité des citoyens et du développement durable. Pour des fins de cohérence d'ensemble, les membres des commissions et des comités sont invités en début d'année financière à participer à un forum qui vise d'une part à s'informer des orientations que le conseil a données aux travaux des commissions et des comités, et d'autre part à prendre connaissance de l'orientation qui se dégage des travaux des commissions et comités. De plus, chaque commission et comité doit aux deux ans, en début d'année financière, soumettre au conseil municipal son plan de travail général pour une période de deux ans.

Le mandat de la commission consiste à assurer une veille stratégique liée aux enjeux de la Ville concernant la qualité de vie de la population en agissant comme expert-conseil. Elle doit favoriser le partenariat et la participation des citoyennes et des citoyens et des forces vives des communautés locales dans le but de promouvoir et d'améliorer la qualité de vie et le mieux-être de la population en misant sur l'innovation et en mettant l'accent sur les résultats.

Son champ de compétence est lié aux diverses facettes de la vie municipale qui agissent sur la santé physique et sociale des individus et des familles vivant sur le territoire de la Ville dont, entre autres :

- la participation sociale de l'ensemble des citoyennes et des citoyens de Gatineau;
- le développement des communautés dans une perspective de développement durable;
- les environnements favorables aux saines habitudes de vie;
- l'équité et l'accessibilité universelle aux services, aux programmes et aux infrastructures municipales.

De plus, elle a la responsabilité de :

- favoriser le partenariat par le rapprochement des réseaux municipal, de la santé, scolaire et du secteur privé sans se limiter à ceux-ci;
- inciter les élus municipaux et l'administration municipale à prendre en considération les valeurs « santé et qualité de vie » dans les décisions qui ont un impact sur la communauté;
- favoriser la participation de la population et des organismes de la communauté dans l'identification des besoins, des problèmes prioritaires et des solutions à ces problèmes par des actions concrètes;
- développer, superviser et évaluer des projets à caractère intersectoriel;
- informer le conseil municipal et les autres partenaires de la nature des projets retenus et des ressources nécessaires à la réalisation desdits projets;
- faire des recommandations au conseil sur les enjeux d'une ville en santé, notamment en ce qui concerne :
 - l'adaptation des actions aux caractéristiques de la communauté;
 - l'accent mis sur les actions dans les milieux défavorisés et auprès des clientèles vulnérables;
 - les actions sur les barrières physiques, psychologiques, géographiques, tarifaires, temporelles et informationnelles;
 - les mesures prises au niveau des politiques, des infrastructures et des services municipaux pour que Gatineau demeure Municipalité amie des aînés;
 - la réalité et les besoins des familles sous l'angle des différentes réalités familiales et de la conciliation des temps sociaux;
- proposer des indicateurs de santé ou de qualité de vie pour la communauté;
- promouvoir la participation du gouvernement municipal aux décisions des autres gouvernements qui touchent la santé de sa population.

15 membres nommés par résolution du conseil soient : trois membres du conseil municipal, dont l'un agit comme président et un autre comme vice-président ainsi que douze représentants d'organismes, d'institutions et du secteur privé. Il y a aussi deux membres d'office, sans droit de vote : le maire et le directeur général ainsi que l'ajout de personnes ressources travaillant au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, au Service de police et au Service de l'urbanisme et du développement durable. Les représentants d'organismes sont :

- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSS de l'Outaouais)
- Direction de la santé publique
- Commissions scolaires de Gatineau
- Cégep de l'Outaouais
- Université du Québec en Outaouais
- Centraide Outaouais
- Chambre de commerce de Gatineau
- Office municipal d'habitation de Gatineau
- Société de transport de l'Outaouais (STO)
- Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)
- Concert-action
- Table des aînés de Gatineau

Il est important de noter que le mandat d'un membre peut être révoqué lorsque celui-ci fait défaut d'assister sans motif à deux séances consécutives de la Commission. De plus, l'ordre du jour de chaque séance doit prévoir une période de questions, réservée aux citoyens, d'une durée de 30 minutes au début de chaque séance.

Monsieur Marc-André Donato demande si les sièges sont attribués à une personne ou à un organisme. Madame Émilie Chasles mentionne qu'il est souhaitable d'avoir toujours la même personne représentant l'organisme afin d'assurer une continuité dans les travaux. Monsieur Jean-François LeBlanc demande si l'ordre du jour sera disponible pour les citoyens puisqu'il y a un ajout d'une période de questions réservée pour ceux-ci. Madame Geneviève D'Amours mentionne que c'est une période pour que les citoyens puissent apporter des sujets. Madame Émilie Chasles ajoute que le mécanisme n'a pas encore été établi. Madame Silva demande quelle sera la méthode pour contacter les citoyens. On mentionne que le processus n'a pas encore été déterminé. Madame Kathleen Barrette demande pourquoi il n'y a pas de siège attribué directement aux citoyens. On répond qu'il y avait un inconfort des citoyens afin de représenter l'ensemble de ceux-ci. Les citoyens sont plutôt représentés par l'entremise des différents organismes.

Monsieur Marc-André Donato quitte à 10 h 30.

7. C'EST PARTI, JE VOTE!

Madame Émilie Chasles présente le programme C'est parti, je vote! Une vidéo produite dans le cadre de ce projet est diffusée. Madame Émilie Chasles poursuit avec une description des ateliers faits en classe et elle présente le bilan 2016-2017 de cette tournée des classes. La compilation des résultats y est présentée de deux façons soit par district électoral et par thématique. Il y a trois principaux constats qui en ressortent :

- Trouver des moyens pour mieux informer les jeunes, mieux les consulter et de les impliquer la prise de décision;
- Mettre sur pied des lieux de rassemblements correspondant à leurs besoins;
- Améliorer le transport dans la ville : condition des routes, mais aussi les transports alternatifs : transport en commun, piétons et cyclistes.

Le bilan sera envoyé par courriel aux membres.

Madame Émilie Chasles explique ensuite la simulation de vote qui aura lieu lors des prochaines élections municipales. Cette simulation permettra à tous les jeunes des écoles secondaires de Gatineau de voter pour le prochain maire le jeudi 2 novembre 2017. Ce projet est fait afin d'intéresser les jeunes à la politique municipale, de les inciter à s'informer sur la campagne et de les sensibiliser à l'importance démocratique de l'expression du droit de vote. Cela permettra aussi de les impliquer dans la couverture médiatique de la campagne afin que les enjeux qui les préoccupent soient débattus. Afin de bien mener le projet, différentes actions ont été mises en place :

- Débat des candidats à la mairie télévisé en direct sur Radio-Canada avec l'ajout d'un volet « jeunesse » au débat des candidats et une coanimation du volet jeunesse par un membre de la Commission jeunesse;
- Section informative jeunesse coconstruite avec les jeunes de la Commission jeunesse sur le site Web de Radio-Canada;
- Simulation de vote dans les écoles secondaires, à l'extérieur des cours, afin de favoriser une participation électorale volontaire des jeunes. Il y aura un déploiement de logistique de la simulation en partenariat avec différents organismes d'ânés et les conseils des élèves;
- Divulgarion des résultats du vote des jeunes en direct à Radio-Canada dès la fermeture du scrutin le 5 novembre. Un cumul et une analyse des votes seront présentés en fonction de plusieurs variables (secteur, école, niveau, sexe, etc.).

On mentionne que la Commission jeunesse est actuellement à la recherche de bénévoles disponibles le 2 novembre prochain.

Madame Nathalie St-Amour propose l'implication des étudiants en travail social. Les gens qui veulent s'inscrire à titre de bénévole doivent contacter madame Stéphanie Ayotte. On mentionne aussi que le CIRCEM suivra la Commission jeunesse, entre autres, pour ce projet, mais aussi pour son ensemble dans les deux prochaines années.

8. PAROLE AUX PARTENAIRES – TOUR DE TABLE

Université du Québec en Outaouais : Madame Nathalie St-Amour informe les membres que la recherche sur la mobilité des familles est en période de recrutement et les gens répondent bien à l'invitation. Un rapport en lien avec un deuxième projet sur les gens habitant des maisons de chambres sera déposé la semaine prochaine. Ce projet est réalisé en collaboration avec le CDQ

Cégep de l'Outaouais : Monsieur Jacques Dumouchel soulève une préoccupation face à l'utilisation d'opioïdes. La clientèle du Cégep est dans une tranche d'âge qui rencontre une plus grande fragilité au niveau de la santé mentale. Madame Geneviève D'Amours affirme qu'il y a un comité régional qui est en place au niveau du CISSS de l'Outaouais et qui assure une vigie. Madame Isabelle Plante confirme que le Service de police de la Ville de Gatineau a aussi développé un plan d'action.

STO : Madame Kathleen Barrette désire remercier la Commission jeunesse ainsi que l'ouverture de la Ville de Gatineau pour son implication dans la promotion de la carte accès Gatineau et de la ZAP. Madame Louise

Boudrias mentionne que la question du transport en commun a souvent été soulevée dans ses rencontres avec les jeunes dans le cadre du programme C'est parti, je vote!

Madame Stéphanie Ayotte annonce que le Comité régional de la prévention de la criminalité lancera son concours en novembre sur la sensibilisation de la cybercriminalité auprès des jeunes.

9. PROCHAINE RENCONTRE

Madame Boudrias remercie l'ensemble des membres pour leur implication dans la Commission Gatineau, Ville en santé. La prochaine rencontre sera sous forme de rencontre de travail et aura lieu le 16 novembre 2017 à la salle des Comités.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

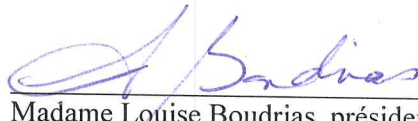
La séance est levée à 11 h 12.

Rédaction du procès-verbal



Madame Roxanne Lauzon
Secrétaire aux comités et commissions

Signature de la présidente



Madame Louise Boudrias, présidente
Conseillère municipale